

Edouard Simon – Présentation Parlement européen – Fonds européen de défense – Lundi 31 mai 2021 15 h 45

Merci Madame la Présidente.

Mesdames et Messieurs les députés,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous donner l'occasion de présenter oralement cette étude – que vous nous avez commandée – et dont le rapport écrit est maintenant publié. C'est un grand honneur pour nous de pouvoir ainsi vous faire part du fruit de nos travaux qui ont duré plus de quatre mois.

En effet, la création du Fonds Européen de Défense est un événement dont on oublie parfois le caractère historique. Pour la première fois l'Union va financer la recherche de défense. Et malgré un budget diminué de quasi moitié par rapport aux ambitions initiales, l'Union a créé un instrument qui, *potentiellement*, est en mesure de renforcer la compétitivité de la Base Industrielle et Technologique de Défense Européenne et de contribuer ainsi à la constitution de nouvelles capacités militaires européennes.

Encore faut-il pour cela que le Fonds soit mis en œuvre de manière adéquate. Et, cette mise en œuvre constitue aujourd'hui un défi important. L'ambition de cette étude est de vous permettre d'évaluer les conditions du succès de la mise en œuvre du Fonds. Pour ce faire, je vais vous tout d'abord vous présenter brièvement les principaux enseignements qui peuvent être tirés des deux programmes précurseurs du Fonds :

- L'Action Préparatoire pour la Recherche de Défense - APRD - qui concerne la Recherche et Technologie et qui a été mise en œuvre entre 2017 et 2020.
- Le Programme Européen de Développement Industriel de Défense – PEDID – pour ce qui a trait à la Recherche et développement et qui a été mis en œuvre entre 2019 et aujourd'hui.

Dans un deuxième temps Frédéric Mauro vous présentera nos conclusions concernant le Fonds européen de défense proprement dit.

APRD et PEDID sont donc des initiatives extrêmement récentes et les projets qu'elles financent ne produiront de résultats que dans les années à venir. Toutefois, deux grands enseignements peuvent d'ores et déjà être dégagés.

* *

*

Premier enseignement que nous tirons des quelques 70 entretiens que nous avons menés, notamment avec des industriels de toute taille, des organismes de recherche et des candidats heureux ou malheureux : ces deux programmes peuvent être qualifiés de grands succès.

Fait important : ce constat est partagé par tous les participants, que leur projet ait été retenu ou pas.

Ces programmes ont, en effet, eu deux grandes vertus.

La première est qu'ils ont permis aux participants de se familiariser avec les exigences particulières de la recherche de défense qui sont reprises, dans une très large mesure, pour le Fonds. En particulier, l'exigence de coopération transfrontière qui n'existe pas dans le programme de recherche civile Horizon Europe.

La seconde est qu'ils ont conduit les participants à élargir leur cercle de partenaires au-delà de leurs réseaux habituels. Dans une certaine limite toutefois, puisque les délais très courts n'ont pas permis à des acteurs sans lien préalable avec la recherche de défense de prendre part à ces consortia.

* *
*

En contrepoint, le second enseignement que nous tirons est que, en dépit de leur succès, ces deux programmes ont quand même confronté les participants à de réelles difficultés.

Certes, toutes les difficultés n'ont pas la même portée et certaines, liées précisément au caractère expérimental de ces programmes, vont disparaître avec le temps. Mais au moins deux difficultés sont structurelles et doivent être corrigées.

En premier lieu, l'absence d'un dialogue structuré au niveau européen entre l'offre et la demande est problématique notamment pour la constitution des consortia. En absence d'un tel dialogue au niveau européen, c'est, en effet, aux différents niveaux nationaux qu'il s'est organisé, ce qui a nécessairement des effets d'exclusion pour les acteurs les plus petits et les moins habitués aux spécificités de la recherche de défense.

En second lieu, il existe une vraie incertitude sur l'exploitation des résultats des projets financés par l'APRD et le PEDID. Une telle incertitude est liée au périmètre limité de ces programmes et à l'absence d'une planification globale des programmes d'armement au niveau européen. Cette incertitude est dangereuse car les deux programmes peuvent avoir des effets déstabilisateurs sur les tissus industriels et de recherche nationaux. Tout l'enjeu du Fonds est en effet d'ouvrir les chaînes de valeur nationale à des petites et moyennes

entreprises européennes, sans les briser. Il faut donc aboutir à une nouvelle structuration du tissu industriel et de la recherche de défense au niveau européen, ce qui ne semble pas être un objectif politique bien identifié à ce stade.

* *

*

En conclusion, malgré ces difficultés qui sont réelles et qui doivent être traitées dans le cadre du FED, l'APRD et le PEDID sont de vrais succès, ce qui ne peut être que de bon augure pour le lancement du Fonds que Frédéric Mauro va maintenant vous présenter.